



## Ma fille aimerait venir vivre chez nous

Par **elformat\_old**, le **08/08/2007** à **14:38**

Bonjour à vous,

Ma fille Jennifer, âgée de 11 ans, aimerait venir vivre chez nous et non plus chez sa mère. Elle a trop de conflits avec elle. Bien sûr sa mère refuse.

Est-ce qu'elle doit contacter le juge des enfants où le JAF?

En tant que père, que puis-je faire pour l'aider et la soutenir?

Par avance, je vous remercie de votre aide pour ma fille et moi-même.

Par **poupee\_russe92**, le **10/08/2007** à **10:43**

Bonjour,

il ne me semble pas qu'à 11 ans, une jeune fille puisse décider chez qui elle veut habiter.

En revanche vous pouvez vous tourner vers le juge des affaires familiales pour qu'il réévalue la situation au jour d'aujourd'hui et décide si oui ou non votre fille sera mieux chez vous.

Cordialement.

Esther

Par **fanny1604**, le **30/04/2008** à **11:09**

bonjour, je suis dans le cas que vous, pouvez vous me dire ou cela a t il a boutit? ce que vous avez du faire? votre reponse m'est precieuse  
cordialement